

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et vous sera retourné.

Photo
obligatoire

“ Etat civil

Madame Monsieur

Nom d'usage (épouse) : Nom de jeune fille :

Prénom : Age : Date de naissance : __/__/____

Lieu de naissance : Pays : Ville (et département) :

Nationalité :

Adresse (à laquelle sera adressée la convocation) :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Voiture : Oui Non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf (ve) Union libre Nombre d'enfant(s) :

Situation actuelle :

Salarié(e) - Type de contrat : CDI CDD/CAE date de fin : __/__/____ INTERIM

Lieu d'exercice :

Demandeur d'emploi : N° identifiant Indemnisé par Pôle Emploi Oui Non

Lycéen(ne)/Etudiant(e)

“ Diplôme

Cochez la case correspondante

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »*

Dispensée des unités de formation 1, 4, 7 et 8, doit suivre les unités 2, 3, 5 et 6

Titulaire du BAC Professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Elève en classe de terminale « Services aux personnes et aux territoires »*

Baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne »

Dispensée des unités de formation 1, 4, 6, 7 et 8, doit suivre les unités 2, 3 et 5

Titulaire du BAC Professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne »

Elève en classe de terminale « Accompagnement, soins, services à la personne »*

**L'admission définitive sera subordonnée à l'obtention du Baccalauréat.*

“ Engagement du candidat

Je reconnais avoir pris connaissance de la notice de renseignement et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette fiche d'inscription.
J'accepte sans réserve les conditions d'accès à la formation.
Je reconnais être informé(e) des conditions vaccinales exigées pour intégrer la formation Aide-Soignant et m'engage à entamer mes vaccinations afin qu'elles soient réalisées au jour de la rentrée (cf notice de renseignements)

Fait à Le

Signature

66 Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment remplie avec une photo d'identité collée
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un CV à jour
- Photocopie lisible de votre pièce d'identité recto verso (en cours de validité)
- Photocopie lisible de votre carte vitale ou attestation de carte vitale
- Un chèque pour frais de dossier de 80 € à l'ordre du Pôle Formation Santé (**non remboursable quelle qu'en soit la raison**)
Les Mandats Cash et paiement en CB ne sont pas acceptés.
- Copie du dossier scolaire avec les bulletins de note de seconde – première – terminale et toutes les appréciations de stage
- Une carte postale quelconque libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur, qui vous sera retournée avec notre cachet comme confirmation de réception de votre dossier

En complément pour les titulaires du BAC :

- Photocopie du Bac Pro et du relevé des notes

Date limite du retour du dossier : le 14 Février 2019
Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Par courrier uniquement, le cachet de la poste faisant foi, au :
Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON

Aucun remboursement ne sera effectué. Tout dossier incomplet sera retourné.

Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône-Alpes qui concourt à son financement.

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E) EN CURSUS PARTIEL DESTINE AUX BACCALAUREATS PROFESSIONNELS ASSP ET SAPAT

Rentrée scolaire : Septembre 2019

Conformément :

- à l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat aide soignant
- à la circulaire N° DGOS/RH1/2014/2015 du 10 juillet 2014 relative aux dispenses de formation pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture

Les candidats titulaires des baccalauréats professionnels ASSP ou SAPAT, lors de leur inscription au concours d'entrée en IFAS, doivent choisir la modalité de sélection souhaitée :

- Soit la modalité d'admission spécifique aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT. Dans ce cas, les candidats admis bénéficient des dispenses de formation.

- BAC PRO ASSP

Les personnes titulaires d'un BAC PRO ASSP qui souhaitent obtenir le diplôme professionnel d'Aide-Soignant sont dispensées des modules de formation 1, 4, 6, 7 et 8. Elles doivent suivre les modules de formation **2, 3 et 5**, et effectuer douze semaines de stages pendant lesquelles sont évaluées les compétences correspondantes. Les stages sont réalisés en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico sociale. Au maximum un stage se déroule dans un établissement de santé, en unité de court séjour.

- BAC PRO SAPAT

Les personnes titulaires d'un BAC PRO SAPAT qui souhaitent obtenir le diplôme professionnel d'Aide-Soignant sont dispensées des modules de formation 1, 4, 7 et 8. Elles doivent suivre les modules de formation **2, 3, 5 et 6**, et effectuer quatorze semaines de stages pendant lesquelles sont évaluées les compétences correspondantes. Les stages sont réalisés en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico sociale. Au maximum deux stages se déroulent dans un établissement de santé dont un en unité de court séjour.

- Soit les épreuves de sélection prévues à l'article 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005 pour les candidats de droit commun, dans ce cas les candidats devront réaliser le cursus intégral de la formation. Ils ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues à l'article 1 de l'arrêté du 21 mai 2014.

Si cette option est choisie par le candidat il doit constituer un dossier d'inscription de parcours complet + attestation de choix de parcours complet.

Modalités de sélection

La sélection des candidats se fera en 2 temps :

- La première phase consiste en l'étude du dossier du candidat. Si le dossier est retenu, le candidat recevra une convocation et passera devant un jury de sélection

- La deuxième phase consiste en un entretien de 20 minutes avec un jury de 2 personnes. Le candidat devra présenter son parcours puis un échange aura lieu entre le candidat et le jury sur la base du dossier afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.

Les résultats

Les résultats seront affichés à l'institut de formation et tous les candidats seront personnellement informés par courrier de leurs résultats.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

L'admission définitive dans une école est subordonnée à la production au plus tard le premier jour de la rentrée :

- d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.
- d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et Hépatite B).



Des vaccinations sont obligatoires pour rentrer en formation.

Vous devez être vacciné et immunisé contre l'hépatite B, contactez dès à présent votre médecin traitant pour débiter vos vaccinations (3 injections étalées sur plusieurs mois).

En cas de contre-indication vaccinale définitive, le candidat sera refusé en formation.

L'entrée en stage en services hospitaliers est impossible si le candidat n'a pas de couverture vaccinale.

Calendrier de la sélection Bac Pro ASSP et SAPAT

Clôture des inscriptions	14 février 2019
Résultat de la sélection des dossiers	15 février 2019
Entretien de sélection	Entre mars et mi-avril 2019 <i>Si au 4 mars 2019, vous n'avez pas eu votre convocation vous devez nous contacter au 04 37 46 18 41</i>
Résultat de l'admission	3 mai 2019

Vos contacts

Responsable Formations Longues

Gaëtan CACCIATORE

g.cacciatore@poleformation-sante.fr

Tél. : 04 37 46 18 60

Coordinatrice Administrative

Marie DURY

m.dury@poleformation-sante.fr

Tél. : 04 37 46 18 61

Assistante de Formation

Florence LLORCA

f.llorca@poleformation-sante.fr

Tél. : 04 37 46 18 41

Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON

Fax : 04 78 89 67 25

www.poleformation-sante.fr

CHOIX DE PARCOURS DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E) Rentrée Septembre 2019

Je soussigné(e), NOM :

Prénom :

Titulaire d'un diplôme permettant d'être dispensé(e) de certains modules de la formation Aide-Soignant(e) :

- BAC PRO ASSP Accompagnement, Soins, Services à la Personne (ou en cours d'acquisition)
- BAC PRO SAPAT Services Aux Personnes et Aux Territoire (ou en cours d'acquisition)

Je choisis de suivre la formation en :

PARCOURS COMPLET

Je renonce aux dispenses prévues à l'article I de l'arrêté du 21 mai 2014 par mon diplôme et m'engage à réaliser le parcours complet de formation et à valider l'intégralité des épreuves d'évaluation pour être diplômé(e).

PARCOURS PARTIEL

Je fais valoir mon diplôme qui me permet d'être dispensé(e) de plusieurs modules de la formation.

Date et Signature :